3-2 Budget prévisionnel de l'action

Le total des charges doit être égal au total des produits.

Exercice 20 ☐

CHARGES DIRECTES	MONTANT[12]		RESSOURCES DIRECTES	MONTANT[12]	
60 - Achats		€	**70 – Vente de produits finis, de marchandises, prestations de services**		€
Achats stockés (matières premières, autres)		€	**73 – Dotation et produits de tarification**		€
Achats d'études et de prestations de services	7000	€	**74 – Subventions d'exploitation (13)**		€
Achats de matériel, équipements et travaux		€	État: préciser le(s) ministère(s) sollicité(s)		€
Achats non stockés (eau, énergie, fournitures)		€			€
Achats de marchandises		€			€
Autres achats		€			€
61 - Services extérieurs		€	Région(s)		€
Sous-traitance générale		€			€
Redevances de crédit-bail	25000	€			€
Locations mobilières et immobilières		€	Département(s)		€
Charges locatives et de copropriété	15000	€			€
Entretien et réparations		€			€
Primes d'assurances		€	**TOTAL Métropole Aix Marseille Provence + Territoire(s)**		€
Divers (études / recherches, documentation, colloques…)		€	Métropole Aix Marseille Provence (Échelon central)		€
62 - Autres services extérieurs		€	Territoire Marseille-Provence		€
Personnel extérieur		€	Territoire du Pays d'Aix	48000	€
Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	48000	€	Territoire du Pays Salonais		€
Publicité, information et publications		€	Territoire du Pays d'Aubagne et de l'Étoile		€
Transports de biens et transports collectifs du personnel		€	Territoire Istres-Ouest Provence		€
Déplacements, missions et réceptions		€	Territoire du Pays de Martigues		€
Frais postaux et de télécommunications		€	Communes		€
Autres (travaux exécutés à l'extérieur etc…)		€			€
63 - Impôts et taxes	3000	€			€
Impôts et taxes sur rémunérations		€			€
Autres impôts et taxes		€	Organismes sociaux (détailler) :		€
64 - Charges de personnel		€	Fonds européens		€
Rémunérations du personnel		€	L'agence de services et de paiement		€
Charges sociales		€	Autres établissements publics		€
Autres charges de personnel		€	Aides privées		€
65 - Autres charges de gestion courante		€			€
66 - Charges financières	6500	€			€
67 - Charges exceptionnelles	3500	€			€
		€		12000	€
		€	**75 – Autres produits de gestion courante**		€
		€	Dont cotisations, dons manuels ou legs		€
68 - Dotation aux amortissements et provisions, engagements à réaliser sur ressources affectées		€	**76 – Produits financiers**		€
			77 – Produits exceptionnels		€
69 - Impôts sur les bénéfices		€	**78 – Reprises sur amortissements provisions**		€
		€	**79 – Transfert de charges**		€

CHARGES INDIRECTES			RESSOURCES PROPRES AFFECTÉES		
Charges fixes de fonctionnement		€			€
Frais financier		€			€
Autres		€			€
TOTAL DES CHARGES	60000	€	**TOTAL DES PRODUITS**	60000	€

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES[14]

86 - Emplois des contributions volontaires en nature		€	**87 – Contributions volontaires en nature**		€
Secours en nature		€	Bénévolat		€
Mise à disposition gratuite biens et prestations		€	Prestation en nature		€
Personnel bénévole		€	Dons en nature		€
TOTAL GENERAL DES CHARGES			**TOTAL GENERAL DES PRODUITS**		

Fait à : MARSEILLE Le 25 MARS 2021

Cachet de l'association

Signature du Président

12 Ne pas indiquer les centimes d'euros. 13 L'attention du demandeur est appelée sur le fait que les indications sur les financements demandés auprès d'autres financeurs publics valent déclaration sur l'honneur et tiennent lieu de justificatifs. Aucun document complémentaire ne sera demandé si cette partie est complétée en indiquant les autres services et collectivités sollicitées. 14 Le plan comptable des associations, issu du règlement 2018-06 du 05 décembre2018, prévoit a minima une information (quantitative ou, à défaut, qualitative) dans l'annexe et une possibilité d'inscription en comptabilité mais en engagements « hors bilan » et « au pied » du compte de résultat.

FACE SUD PROVENCE
34 Bd du Prado
13008 Marseille
Siret : 501 364 194 00032

Reçu au Contrôle de légalité le 22 avril 2021